

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DES DEUX SEXES DE NANTES

Grande Manifestation

OUVRIÈRE

Le DIMANCHE 24 FÉVRIER, à 11 heures du matin

CAMARADES,

Comme il fallait s'y attendre, **plusieurs Commerçants refusent** de donner satisfaction à nos Camarades Employés.

Tous les moyens ayant échoué, les Employés de Commerce, **n'étant protégés par aucune loi ouvrière**, doivent être soutenus dans leurs revendications par le **Prolétariat entier**.

La Bourse du Travail et le Syndicat **font appel à vos sentiments de solidarité** en vous invitant à **prendre part à la Manifestation** qui aura lieu le **Dimanche 24 Février, à 11 heures**.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES,

A quoi sert votre Propagande syndicale si vous ne pouvez obtenir une seule réforme ?

Permettez-vous à des Femmes et des Jeunes Filles, pour lesquelles aucune loi de protection n'existe, de travailler **15 et 16 heures par jour sans jamais avoir de repos ?**

NON !...

À L'ŒUVRE, TOUS DEBOUT !

RENDEZ-VOUS, 18, Rue de Flandres, Dimanche 24 Février, à 11 heures.

Les Citoyens, Citoyennes, Syndiqués et non-Syndiqués sont invités à se grouper autour du Drapeau syndical de leur profession.

Nantes. Imp.-Pap.-Rel. Ouvrière, 1, rue Lekain, 1.

SOMMAIRE

Editorial	2
L'histoire mouvementé du repos dominical	3 > 6
Colloque « le front national démasqué par l'histoire ».....	7 > 10
La CGT en Algérie	11
Dates	12

Cher(e)s camarades,

Les fêtes de fin d'année arrivent, et comme chaque année c'est l'occasion pour le patronat de revenir sur le repos dominical. Nous sommes face à un gouvernement qui est prêt de lâcher des concessions dans ce domaine. C'est un nouveau recul social pour le profit et au détriment des salariés et de leur famille. C'est pourquoi il nous a semblé important de revenir sur l'histoire du repos dominical et comme vous pourrez le lire, le patronat adapte sa stratégie sur cette question en fonction du contexte économique.

La situation politique et économique que nous subissons, laisse une large place à la montée de l'extrême-droite. Celle-ci n'a plus aucun frein. Les actes racistes, antisémites se multiplient. Les salariés ont l'oreille de plus en plus tendue vers les discours de Marine Le Pen et ses acolytes, et les résultats aux dernières élections politiques, le prouvent. La CGT avec l'IHS nationale avaient tenu un colloque sur les idées de l'extrême-droite, nous vous proposons de redécouvrir l'intervention de Bernard Thibaut à l'ouverture de ce colloque car nous devons combattre sans cesse ces idées nauséabondes.

C'est aussi dans cet esprit que nous vous avons proposé une conférence sur la CGT et l'Algérie.

En 2015, nous allons travailler sur des luttes ouvrières en Loire-Atlantique telle que les luttes de La Meuse et de Renault outillage, mais aussi revenir sur le conflit de 1995, qui n'est pas si loin mais est très actuel. Nous faisons appel à vos archives pour alimenter notre étude.

Cher (e)s camarades, je vous souhaite une bonne lecture, et au nom du conseil d'administration, de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle année 2015 avec votre IHS pour le progrès social.

Marie-Claude Robin

Directrice de Publication
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression
Imprimerie CGT 44

L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE DU REPOS DOMINICAL.

Le 15 octobre 2014, le ministre de l'Economie préconisait, entre autres mesures destinées à relancer la croissance, l'ouverture des magasins non alimentaires entre cinq et douze dimanches par an. Le 17 octobre, les élus de la communauté urbaine de Nantes lui emboîtaient le pas et votaient à une large majorité l'ouverture possible des commerces de proximité deux dimanches avant Noël. Ce nouvel épisode de la bataille du dimanche ravive la polémique entre les partisans du dimanche consumériste et ceux qui entendent se détendre en famille ou s'adonner à leur loisir favori.

Revenons très succinctement sur cette longue et tumultueuse histoire.

DE L'OBSCURANTISME...

« *Il se repose le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite* » nous dit le livre de la Genèse. Ainsi, satisfait du travail accompli, le Créateur, après avoir besogné à la création du monde six jours durant, s'octroie une légitime journée de repos qu'il décide de sanctifier.

Les premiers chrétiens adoptent la formule. Jusqu'à la fin du Moyen Age l'Eglise veille à la fonction sacrée de cette journée de repos qui devient, après le concile de Trente, le jour du Seigneur (dies dominicus, dimanche) consacré à la prière et pendant lequel tout travail est prohibé.

...AUX LUMIÈRES.

L'Etat royal se satisfait de cette situation, mais vers la fin de l'Ancien Régime l'Eglise peine à

conserver au dimanche sa fonction sacrée. Progressivement les

nécessités économiques lèvent les oppositions au dimanche chômé. De plus, un sensible déclin religieux voit les aristocrates s'évader parfois vers la maison de campagne et la classe populaire négliger l'office au profit des guinguettes et cabarets. En revêtant un caractère plus festif le dimanche devient un temps fort de la vie familiale et sociale.

Cette oisiveté dominicale ne sied pas aux philosophes du siècle des Lumières qui assimilent ce temps libre à un gaspillage. Montesquieu, par exemple, qui la désapprouve pour des raisons morales ou Voltaire qui dénonce une perte de temps de travail pour les pauvres, y voient un frein au développement économique et un encouragement à la paresse et aux vices.

DU DÉCADI RÉVOLUTIONNAIRE...

La Révolution française, peu suspecte de complaisance pour ce pilier de la foi chrétienne qu'est le dimanche, instaure en 1793 un nouveau calendrier. Le mois est divisé en trois décades. Le dixième jour, décadi, devient le jour de repos et de fête républicaine.

Ce rythme décadaire fait long feu. Le calendrier républicain est supprimé en 1806.

...À LA REMISE EN CAUSE DU DIMANCHE.

Après cette tentative échouée de déchristianisation du dimanche, Louis XVIII, dès le début de son règne, s'empresse de rétablir la sanctification du repos dominical, tout contrevenant s'exposant à des poursuites judiciaires. Respectée à ses débuts cette loi du 18 novembre

1814, d'inspiration cléricale, tombe rapidement en désuétude, nombre d'ouvriers républicains choisissant de travailler le dimanche et de se reposer le lundi. Le « Saint-Lundi », plus festif que familial, emplissait certes les cabarets mais il offrait également aux ouvriers l'occasion de tenir des réunions politiques et syndicales. Vigoureusement combattue par la bourgeoisie, cette coutume disparaît après la Commune de Paris de 1871.

En ce début du XIX^e siècle la révolution industrielle fait basculer une France agricole et artisanale vers un nouveau type de société. La pression de la bourgeoisie industrielle soucieuse de rentabiliser ses investissements et d'arrondir ses bénéfices, aboutit, malgré les protestations de l'Eglise, à un travail dominical de plus en plus fréquent notamment parmi le monde ouvrier.

C'est contradictoire avec la théorie naissante des hygiénistes qui préconisent un repos régulier, affirmant qu'un ouvrier qui se repose une journée entière est plus productif. Cet avis est partagé par le ministre de l'Intérieur, le duc de Morny lorsqu'il estime, en 1851, le repos du dimanche nécessaire à la santé et au développement intellectuel de la classe ouvrière. Le 15 décembre de la même année, une ordonnance de Napoléon III le rend obligatoire, sans effet notoire. La bourgeoisie, offensive, exigeante en main-d'œuvre, entend répondre à sa manière aux nécessités de l'expansion industrielle.

Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle et la montée d'un fort mouvement social de contestation pour voir

la classe ouvrière soutenir la revendication du repos dominical.

VERS UN DIMANCHE LAÏC.

De nombreux courants de pensée allant de la gauche républicaine aux catholiques s'associent à cette revendication. En 1889, sous la présidence du sénateur Léon Say se crée la Ligue populaire pour le repos du dimanche. Elle s'inquiète du développement des luttes ouvrières compromettant la paix sociale : « *Le spectacle trop souvent renouvelé de ces grèves redoutables, causes de tant de maux, qui chaque jour semblent se ranimer.../... ne permet pas de douter qu'il y ait une extrême urgence à mieux régler les conditions de travail des classes populaires* ». ⁽¹⁾

Réunie en congrès la même année, la Ligue étudie la question du repos hebdomadaire considérant que le respect des traditions impose le dimanche.

Elle en justifie la nécessité et les bienfaits « *au point de vue de l'hygiène, de la morale, de la vie de famille et du bien public* » et argumente ainsi : « *Sans ce repos l'ouvrier ne peut réparer ses forces épuisées et marche vers une vieillesse précoce. Sans lui il ne peut jouir des douceurs de la vie familiale ni en accomplir les devoirs.../... et dans ces conditions, il fuit les liens légitimes, il se réfugie dans les plaisirs bas et grossiers et contribue ainsi pour sa part à la dépopulation de la France* ». ⁽¹⁾

Depuis 1884 une loi autorise les ouvriers à s'organiser. Dans notre région la création des bourses du travail de Saint-Nazaire et de Nantes favorise la syndicalisation et aide les ouvriers à se rassembler, élaborer et défendre leurs revendications face à un patronat réfractaire à toute avancée sociale, qui peut compter,

le plus souvent, sur le soutien de la presse locale.

Ainsi, en 1892, une conférence sur le repos dominical est organisée à Nantes par l'abbé Garnier. Un lecteur du Populaire, résolument favorable à cette mesure, écrit au journal. Il réclame une loi pour qu'à l'exemple de Londres et New-York personne ne travaille le dimanche et suggère : « *Nous n'avons qu'à nous décider à faire toutes nos emplettes le samedi soir et jamais le dimanche. Quand les propriétaires de magasins n'auront plus de clients ce dernier jour ils seront bien contents de fermer leurs boutiques et, eux aussi, jouiront de ce repos si nécessaire à tous* ». Dans son commentaire le chroniqueur du Populaire approuve l'idée d'un repos hebdomadaire mais ajoute : « *Une loi qui imposerait à tous ce repos dominical froisserait trop nos mœurs et la liberté de conscience et elle serait à peine votée qu'on en réclamerait l'abrogation* ». ⁽²⁾

Les premières corporations à revendiquer vont être les camionneurs en grève en avril 1893 pour l'arrêt du travail le dimanche à midi. Ils sont suivis en mai par les cochers.

En 1898, la jeune Confédération Générale du Travail tient son congrès à Rennes. Elle se prononce en faveur du repos dominical : « *Parmi les revendications formulées par un grand nombre de travailleurs, il en est une dont l'acceptation immédiate s'impose, c'est le repos hebdomadaire. Il faut que le prolétaire puisse au moins se reposer un jour sur sept. C'est à cette condition seulement qu'il pourra être un homme et non une bête de somme, incessamment attelé à son fardeau* ».

La CGT justifie le soutien à cette

revendication « *au motif du bien-être et du développement intellectuel et moral des prolétaires* » mais aussi parce que ce repos dominical « *permettrait de resserrer les liens qui doivent exister entre eux, de nouer des relations de camaraderie et de sympathie, de jouir de la vie familiale* »

Dès lors la CGT lance une vigoureuse campagne en faveur du repos dominical.

Les actions vont prendre une réelle ampleur chez les employés de commerce, bientôt suivis par les ouvriers coiffeurs. A Nantes, la Chambre syndicale de ces derniers obtient en 1901 la fermeture des salons de coiffure le dimanche à midi à compter du 1er avril. Aussitôt elle publie un communiqué invitant la clientèle « *à prendre les mesures nécessaires afin de faire profiter les ouvriers des quelques heures de liberté qu'ils ont obtenues* ». ⁽³⁾

La même année, les employés de commerce, victimes de la concurrence que se livrent les grands magasins, exigent eux aussi la fermeture le dimanche à midi. Face à l'inflexibilité des commerçants, leur Chambre syndicale invite la population à témoigner sa solidarité le dimanche 24 février 1901. (Photo « Grande manifestation ouvrière »

Nouvelle manifestation le 26 mars. Ils sont 300 au départ de la Bourse du Travail à entamer un parcours dans les rues de la ville en scandant : « Fermeture ! Fermeture ! » et en chantant La Carmagnole. A leur tête, Blanchart, secrétaire de la Bourse du Travail et Fonteneau, secrétaire de la Chambre syndicale des employés de commerce des deux sexes et conseiller municipal socialiste. Soutenus par la population, ils sont bientôt 1200 quand la police intervient

(1) Ligue populaire pour le repos du dimanche. Bulletin n°1, 1^{er} décembre 1889.

(2) Le Populaire. 20 avril 1892.

(3) Le Populaire. 22 mars 1901.

pour disperser la manifestation. Quelques heurts se produisent. Des vitrines de boutiques et des vitres du tram volent en éclats. En soirée, ce sont les gendarmes à cheval qui ramènent le calme.

La presse soutient le patronat. Rien d'étonnant venant du très réactionnaire L'Espérance du Peuple qui annonçait la veille « *De belles affiches rouges invitent les employés et ouvriers des deux sexes à manifester demain mardi dans les rues de la ville et à conspuer les patrons. La manifestation est évidemment destinée à échouer* ». (4) Le Populaire se veut plus conciliant et suggère un roulement parmi le personnel afin de lui accorder un repos tout en maintenant les magasins ouverts.

Quant au Maire, il brandit la menace...

On nous demande l'insertion de la note suivante :

A l'issue de la manifestation d'hier soir, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyennes et citoyens réunis à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications des camarades Fonteneau et Blanchart, reconnaissent le bien-fondé des revendications des employés et s'engagent à ne plus acheter dans les magasins qui ferment le dimanche plus tard que midi et les soirs de la semaine plus tard que 7 heures 1/2. »

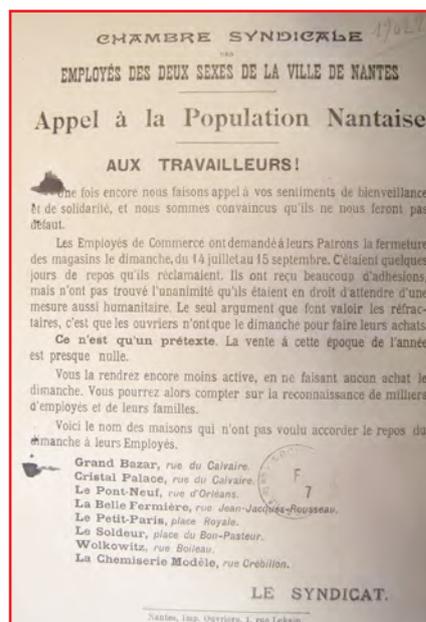
En 1902, les employés sont à nouveau en grève, mais cette fois pour obtenir la fermeture totale des magasins le dimanche entre le 14 juillet et le 15 septembre. La grève qui va marquer l'histoire des luttes syndicales locales pour la l'amélioration des conditions

de travail est celle des ouvriers boulangers en 1905. En lutte pendant 22 jours, du 18 avril au 10 mai pour la suppression du travail de nuit et le repos hebdomadaire, ils se heurtent à l'intransigeance patronale. Soutenus par le maire et le préfet, les patrons obtiennent la réquisition des ouvriers boulangers militaires pour remplacer les grévistes, et n'accordent finalement qu'un jour de repos mensuel. A signaler toutefois que la municipalité, reconnaissante envers la police, lui vote une substantielle gratification à partager entre les agents pour services rendus pendant les grèves.

Si toutes ces actions, certes isolées, mais menées partout en France, amènent quelques avancées, elles vont surtout contribuer à la promulgation de la loi du 13 juillet 1906 votée par une chambre républicaine et anticléricale. Il s'agit bien là d'une victoire syndicale. Cette



préfets aux employeurs ce qui en retarde l'application à la fin de la première guerre mondiale, en même temps que la loi sur la journée de huit heures.



Il faut attendre 1923 pour qu'une autre loi permette aux préfets « *sur la demande des syndicats intéressés, d'ordonner la fermeture au public des établissements de la profession et de la région pendant toute la durée de ce repos* », (5) faisant de la fermeture dominicale des entreprises la garantie de l'application de principe du repos hebdomadaire. La situation reste stable pendant des décennies. La bataille du dimanche semble terminée. C'est sans compter sur la pression

(4) L'Espérance du Peuple. 26 mars 1901.

(5) Barreau Patrick. « La naissance mouvementée du repos hebdomadaire. Cahier de l'Institut régional du travail de l'Université d'Aix-Marseille II, n°4, Aix-en-Provence.

qu'exercent depuis quelques années la grande distribution et parfois le petit commerce sur les pouvoirs publics pour élargir le champ des dérogations et remettre peu à peu en cause le principe du repos dominical. Les arguments ont peu changé depuis 1901: beaucoup de salariés n'ont que le dimanche pour faire leurs courses, le repos du dimanche serait un handicap à la croissance et à l'emploi.

Reviendra-t-on un siècle en arrière ?

Michel Tacet



Documentation :

Archives Municipales de Nantes. F7 C3 D8 – I2 C29 D30 – I2 C31 D1.

Archives Départementales de Loire Atlantique. 1 M 34 – 10 M 179.

Centre d'Histoire du Travail. Fonds de l'UD CGT de Loire Atlantique.

Les Cahiers de l'Institut d'Histoire sociale. N° 128. décembre 2013.

Pour en savoir plus :

Beck Robert. Histoire du dimanche de 1700 à nos jours. Les Editions de l'Atelier. Paris 1997.

HISTOIRE

COLLOQUE « LE FRONT NATIONAL DEMASQUÉ PAR L'HISTOIRE »

Intervention de
Bernard THIBAUT,
Secrétaire général
de la CGT
19 janvier 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,
Chers Camarades,

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu si nombreux et participé aussi activement, remercier l'ensemble des intervenants pour leurs exposés, c'est avec plaisir que nous relisons vos interventions, et féliciter l'Institut d'Histoire Sociale d'avoir organisé cette rencontre de haute qualité. Nous marquons un peu avant l'heure, ensemble, de bonne manière, l'anniversaire de l'Institut.

L'extrême droite française, actuellement représentée par le Front national et en quelque sorte incarnée par Marine Le Pen, constitue une mouvance politique délétère pour le monde du travail, et je reviendrais brièvement sur la démonstration que nous en avons faite. L'histoire comme science sociale est une dimension fondamentale de la culture et je redis que la critique historique est une ressource précieuse pour notre combat actuel. Cela est vrai aussi pour le sujet qui nous intéresse aujourd'hui.

Il est légitime de se demander pourquoi la CGT estime nécessaire de faire ainsi le procès d'un courant d'opinion important susceptible de recueillir de nombreux suffrages.

Une remarque au passage s'agissant du supposé vote ouvrier estimé dans les enquêtes d'opinion et les commentaires qui les entourent. Depuis plusieurs semaines, s'installe l'affirmation d'ouvriers globalement acquis au vote FN. Ce n'est pas le cas. Les enquêtes d'opinion à ce stade disent surtout que, pour l'instant, la moitié des ouvriers n'est pas décidée à voter, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Cette bataille idéologique s'illustre par cette affirmation ressassée selon laquelle le FN fédèrera naturellement, mécaniquement, le vote des mécontents ou oubliés.

Dans une déclaration de juillet 2001, réaffirmée par tous ses congrès, la CGT a clairement balisé ce que devait être son rapport à la politique et aux partis qui l'animent. Nous y indiquions que « *Notre conviction de la nécessité d'une démarche indépendante vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des institutions européennes et internationales, des partis, ne signifie pas pour autant notre indifférence au contexte politique. Il signifie encore moins notre désintérêt à l'égard de l'intervention des partis dans le débat démocratique, sur la forme et sur le fond* ». Nous y précisions que « *nous avons conscience que ce qui est communément appelé « la crise du politique » ne peut pas être sans conséquences sur la réflexion et l'action syndicales* », et que par conséquent, « *constater une certaine prise de distance entre les citoyens et la représentation politique ne veut pas dire s'en satisfaire, et encore moins prétendre combler un vide en sortant de notre rôle* ».



Tous les ingrédients sont là pour justifier que le Front national fasse de notre part l'objet d'une analyse critique rigoureuse et d'une contre-offensive vigoureuse. Ce parti puise son influence dans la persistance de la « crise du politique » et l'accentuation de cette distance entre les citoyens et la représentation politique. Simultanément, en focalisant son programme sur de fausses explications de la crise, en agressant les syndicats qui défendent les revendications des salariés et des retraités (nous l'avons vécu entre autres en 2010 lorsque nous avons été qualifiés d'« émeutiers » lors des manifestations et grèves contre la réforme des retraites de Nicolas Sarkozy), le FN exonère les vrais responsables et éloigne celles et ceux qu'il séduit des solutions réelles.

Toutes les occasions doivent être saisies pour réaffirmer qu'il n'y a aucune place, ni dans notre point de vue, ni dans notre pratique, pour le racisme, la xénophobie, l'autoritarisme, la morgue ou l'étroitesse chauvine. Mais l'histoire nous montre aussi qu'au-delà de ces traits hideux de l'extrême droite, sa force d'attraction tient surtout à sa capacité à s'emparer des problèmes sociaux pour les instrumentaliser et les mettre au service de sa stratégie.

A chaque fois, l'extrême droite a surfé sur les peurs de couches sociales malmenées par les mutations sociales qu'imposaient les marchés et la concurrence. D'abord, les paysans avec Dorgères et ses « chemises vertes », les couches moyennes et les Croix de Feu dans la crise de 1929, les artisans

et commerçants avec Poujade (et Jean Marie Le Pen qui, déjà, avait à l'époque été élu à l'Assemblée Nationale sous cette étiquette).

C'est bien l'absence de perspectives concrètes pour d'importantes couches de la population qui est à l'origine de cette instrumentalisation et non une conversion à priori pour l'idéologie fascisante, ce qui n'exclut pas qu'il y ait bel et bien des adeptes des thèses fascisantes au FN. L'extrême droite est parvenue ces dernières années à leurrer une partie de l'opinion avec un discours politique prenant notamment comme cible la mondialisation, l'immigration et l'insécurité. Nous devons en avoir conscience et militer en conséquence. Les effets délétères des campagnes de Sarkozy sur l'immigration, la sécurité, le droit d'asile et l'identité nationale ont renforcé les peurs collectives. Nous en mesurons aujourd'hui les dégâts. Le discours du FN est une imposture et donc un déni de démocratie mais il serait cependant illusoire de penser venir à bout du problème par des postures simplement moralisantes.

Comme l'a récemment analysé la CGT, la banalisation du Front national dans le paysage politique français et de ses émules au plan européen, est « *portée par la conjonction d'enjeux lourds pour penser le présent et l'avenir, tels que l'absence d'alternatives et de réponses à la crise systémique et la globalisation économique qui isolent et enferment l'Europe ; l'impuissance à faire une place à la jeunesse dans un contexte de vieillissement démographique ; la crise du travail, des finances publiques qui privent les Etats des moyens pour assurer la justice sociale, garantir l'égalité entre les individus par une Sécurité Sociale, des Services Publics, l'égal accès des droits de tous pour tous* ».

Une part importante de la population salariée ou retraitée peine à maintenir la tête hors de l'eau ou a déjà perdu pied. Pour beaucoup d'autres, la peur du déclassement, du chômage et de la précarité, en même temps qu'elle représente le frein principal à l'investissement dans le changement de leur vie professionnelle, est devenu l'aliment permanent du potentiel de séduction de l'idéologie frontiste.

Le vote FN est sans doute d'abord de la colère qui n'a pas trouvé à s'exprimer positivement. C'est le détournement d'une aspiration à voir la politique reprendre les commandes. Voilà pourquoi celle-ci constitue une menace directe contre l'efficacité de notre combat pour l'unité et la solidarité entre tous les salariés.

Le sentiment s'installe chez beaucoup de salariés qu'ils n'auraient plus d'avenir. Ceux qui sont particulièrement visés sont les plus jeunes, sortis du système scolaire sans diplômes et sans qualifications, les ouvriers, ceux qui vivent les situations les plus difficiles, les plus instables, les moins considérées socialement, nourrissant la désespérance, terreau favorable aux manipulations populistes.

Si le travail demeure bien la valeur de référence des couches populaires, le rapport du salarié au travail s'est lui profondément dégradé. Le statut social qu'il procurait s'est effondré.

Pour preuve, les travailleurs sont ramenés à la notion terrible de « ressources humaines », voire pire de « capital humain ». Pensons aux millions de personnes qui ne peuvent accéder au travail. Pensons ensuite aux millions d'autres qui souffrent dans l'exercice quotidien de leur activité pour un salaire qui permet tout juste de survivre.

Il y a bien sûr des millions de salariés qui sont heureux de travailler mais qui se heurtent malgré tout chaque jour aux contraintes que fait peser la logique de la rentabilité, accrue par la financiarisation. Les notions de « sureffectifs » puis celle des fameux « licenciements boursiers » qui se sont imposées témoignent d'une approche du travail réduite à une variable d'ajustement.

Le statut du travail est aujourd'hui fort mal en point. C'est même une dimension majeure de la crise. Depuis au moins 25 ans, pour augmenter la rentabilité d'un capital en suraccumulation, les entreprises ont mis une pression sans précédent sur les besoins sociaux et les conditions de travail, elles ont dévalorisé les qualifications, développé la précarité.

La Sécurité sociale professionnelle est la base concrète sur laquelle le salarié pourra s'appuyer pour garantir sa place dans la production, dans la répartition des richesses et dans la société elle-même.

Nous avons besoin d'une convergence de réformes et d'actions qui donneront consistance à une nouvelle logique économique. Il s'agit de redonner sens au travail et à la production de richesses.

La réponse à la crise du système capitaliste n'est pas l'émergence d'un pouvoir autoritaire avec une cheftaine à sa tête. Comme nous l'enseigne l'histoire, c'est illusoire et dangereux. L'alternative est l'ouverture d'un nouveau chantier démocratique qui permettra de reconstituer les solidarités en faisant reculer les contraintes imposées par les institutions financières aux citoyens et aux salariés.

La question de la démocratie dans la société et l'économie se pose d'une manière très différente d'il y a 40 ans. Mesurons les changements

majeurs qui ont affecté la société : le retrait des politiques publiques au profit des logiques de la concurrence ; le poids devenu exorbitant des actionnaires qui a rompu l'équilibre antérieur entre salariés et gestionnaires ; l'évolution des structures de production qui ont intégré la firme classique dans des réseaux et un espace international non régulé. La recherche de la rentabilité s'est imposée comme logique quasi exclusive dans un champ économique élargi soumis à une concurrence sans garde-fous.

Comme nous l'avons entendu cet après-midi, le Front national s'est donné l'objectif de capter durablement la confiance d'une partie importante des salariés les plus modestes qui sont aussi les plus exposés au durcissement de l'exploitation du travail et les plus assujettis à la précarité de l'emploi. Pour y parvenir, il n'hésite pas à maquiller ou à transfigurer certains des registres idéologiques traditionnels de l'extrême droite française. Le passage d'une forme brute et brutale de racisme à une forme plus policée de protection ethnicisée de l'identité nationale en est un des aspects, le trait le plus saisissant étant sa récupération intégriste de la laïcité en vue de diaboliser les immigrés de culture islamique.

Je saisis cette occasion pour attirer l'attention sur le caractère ambigu du concept d'identité. Ambigu parce que, s'il peut être légitimement invoqué pour exiger d'être reconnu dans son existence et ses droits, il est le plus souvent utilisé et même instrumentalisé pour construire un mur entre soi et les autres. Je citerai volontiers ici deux écrivains antillais, Glissant et Chamoiseau : « *Changer en échangeant revient à s'enrichir au haut sens du terme et non à se perdre. Il en est ainsi*

pour un individu comme pour une nation » ; « *Aucune culture, aucune civilisation n'atteint à la plénitude sans relation aux autres* ».

Je raisonnerais de même en ce qui concerne l'identité de la CGT. Celle-ci ne résulte pas de l'attachement à un corpus transmis de génération à génération par un rituel d'initiation : c'est une culture vivante qui se régénère dans le terreau de la réflexion, dans le feu de l'action et dans la confrontation des points de vue et des expériences.

La CGT se réclame de l'internationalisme, de la solidarité entre travailleurs de toutes origines, d'une vision du monde structurée par le clivage de classe et non par celui des frontières nationales. Nous pouvons être fiers d'être le syndicat qui a porté à sa direction Henri Krasucki, métallo né en Pologne, déporté par les nazis et les collaborationnistes de l'extrême droite française pour actes de résistance dans son pays d'accueil. Nous pouvons être fiers d'être le syndicat qui a compté parmi ses membres Missak Manouchian, métallo arménien né en Turquie, mort avec ses camarades immigrés de l'Affiche rouge pour libérer la France de l'oppression nazie. Nous pouvons être fiers et nous revendiquons d'être un syndicat qui a toujours organisé les travailleurs migrants, qui a toujours compté dans ses rangs des salariés venus de tous les continents.

La CGT est le syndicat de tous les salariés et c'est pour cela qu'elle défend les intérêts des travailleurs sans-papiers. Le refus de régulariser les travailleurs sans-papiers, leur maintien dans une zone de non droit, est un facteur d'abaissement des salaires et garanties collectives de tous les salariés. L'existence d'un nombre important de travailleurs sans-papiers est avant tout une

arme aux mains des patrons pour faire fructifier leur taux de profit. La réponse n'est pas leur expulsion mais la reconnaissance de leurs droits. Le principe de la préférence nationale, la stigmatisation systématique des immigrés sont un puissant outil de division des salariés et donc d'affaiblissement du rapport de force indispensable face au patronat, notamment dans un pays encore marqué par son histoire coloniale. Ils ont pour objet de dresser les salariés les uns contre les autres, et de réduire leurs capacités de rassemblement et d'intervention pour peser sur les choix économiques et sociaux. Ils visent à cibler une partie de la population pour détourner l'attention de la véritable question, à savoir l'inégale répartition des richesses produites par le travail.

Il n'est donc pas envisageable, qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, celle-ci puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants revendiquant publiquement leur adhésion au concept de « préférence nationale ».

J'en profite à ce propos pour vous informer qu'après avoir affirmé vouloir faire condamner la CGT en justice pour discrimination politique en Moselle, le FN ne cesse de faire durer la procédure, pronostiquant sans doute l'échec de sa démarche. Si nous n'avons nulle intention de stigmatiser des salariés séduits par le discours du FN, nous avons la ferme volonté de discuter avec eux de la vraie nature de ce parti et de ses objectifs, et de les convaincre de la nocivité de ses projets. Nous ne pourrions le faire que si nous réussissons aussi le redéploiement de la CGT vers les salariés précaires et les victimes de discrimination pour combattre plus efficacement des politiques qui plombent le mouvement revendicatif et bafouent nos droits sociaux.

Nous réussirons d'autant mieux si nous progressons dans notre capacité d'organiser des luttes collectives et solidaires entre travailleurs à une échelle interprofessionnelle. C'est une réponse à l'opposé d'un syndicalisme corporatiste dans sa version frontiste.

L'éclairage historique, ou mieux encore l'élucidation historique de la continuité et du transformisme de l'extrême droite française, est bien de nature à mettre en évidence qu'ils sont ancrés profondément dans le terreau du nationalisme. Celui-ci asphyxie l'inspiration et le potentiel libérateurs d'une nation dès lors qu'il se cramponne à une vision fixiste des civilisations et des mœurs démentie par l'histoire ancienne comme par l'histoire immédiate, se refuse à reconnaître la coexistence de courants de civilisation différenciés mais aptes aux métissages. Il veut ignorer l'interpénétration des échanges et des politiques en Europe et le besoin de solidarités de luttes en Europe et à travers le monde.

L'Europe est entrée dans une profonde crise institutionnelle et politique. Il ne s'agit pas de se replier chacun chez soi comme le propose le FN mais de combattre pour que l'Europe soit un espace de progrès social pour tous.

Nous récusons le pacte de compétitivité dit « Euro+ » qui met en concurrence les travailleurs européens et a pour premier objectif de garantir les créances des banques. Ce pacte imposé aux peuples engage sur la voie de l'austérité à partir de procédures anti-démocratiques.

L'Europe ne peut être un consortium de gouvernements ignorant les exigences démocratiques. Elle doit écouter les citoyens. L'Union doit devenir un moyen pour maîtriser

les flux financiers et réorienter la mondialisation. Elle doit reconnaître le principe de salaires minima, la sécurité de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, l'existence des services publics.

Nous ne sommes pas les seuls syndicats confrontés à l'influence de l'extrême droite : Italie, Belgique, Hongrie, Pays-Bas et tant d'autres, l'expérience montre qu'il ne faut pas faire le dos rond mais affronter les situations, savoir démasquer la démagogie, voire les usurpations d'identité dans le discours.

Marine Le Pen a qualifié la « TVA sociale » de Nicolas Sarkozy de « TVA patronale », c'était le titre d'une brochure économique de la CGT en mai 2007. Il y a au FN des militants qui passent du temps à s'inspirer des messages syndicaux pour rendre l'extrême droite présentable. Pouvoir d'achat, restructurations, délocalisations, dégradation de l'emploi, retraites, services publics, tous ces problèmes perdurent. Ils exigent à tous les niveaux une vigilance de tous les instants, une défense pied à pied dans le cadre des solidarités professionnelles et territoriales, une mobilisation syndicale organisée, orientée vers des mesures immédiates s'inscrivant dans une vision d'avenir et une vision solidaire.

Le syndicalisme ne doit pas se tenir à l'écart des débats qui d'ores et déjà participent aux futures échéances électorales.

La CGT avait déjà dit lors du conflit des retraites en 2010 que l'exécutif aurait à payer le prix de son autoritarisme et du refus de prendre en compte l'avis ultra majoritaire des salariés. Les questionnements actuels sur le contenu de la prochaine présidentielle attestent que beaucoup des démarches politiques telles qu'elles sont pour

l'instant exposées sont loin de répondre aux défis de l'heure. Les questions sociales, notamment celle du travail, les problèmes de financement, de l'impôt, du crédit sont incontournables, et il y en a bien d'autres.

Si l'on veut contrer l'influence du FN, à notre place d'organisation syndicale, il faut mettre la question du travail au centre de notre réflexion, valoriser notre bataille pour un nouveau statut du travail dont la sécurité sociale professionnelle.

Il faut développer nos capacités d'action collective dans le contexte d'aujourd'hui.

Le recul du niveau de vie, l'austérité sans fin, la déconstruction des systèmes sociaux sont présentés comme les seules perspectives crédibles, suscitant un peu partout réactions, révoltes, résistance. Nous entrons dans une nouvelle période. Les enjeux sociaux et les enjeux démocratiques sont de plus en plus fortement imbriqués. On avancera ou on reculera sur les deux terrains. Le choix est entre recul social et autoritarisme d'un côté ou progrès et démocratie de l'autre.

Si le syndicalisme apparaît comme le « dernier rempart » face aux mises en causes, aux reculs sociaux, il apparaît aussi comme l'une des principales forces pour faire barrage aux mises en cause de la démocratie. La CGT a toujours tenu sa place sur ce terrain. Elle ne se dérobera pas.

Je ne doute pas que nous avons trouvé aujourd'hui, les uns et les autres, beaucoup de matière pour nos activités respectives, et ce grâce à l'Institut d'Histoire sociale.

CONFÉRENCE

« LA CGT EN ALGÉRIE »

Le 30 octobre, votre IHS CGT 44 a organisé une première conférence sur la place et le rôle de la CGT en Algérie de 1943 à l'indépendance.



*De gauche à droite :
Louis Cardin,
Marie-Claude Robin,
Michel Tacet
le 30 octobre 2014*

Cette conférence tenue par Louis Cardin, ancien coopérant PTT en Algérie, a réuni une quarantaine de camarades, ce qui pour une première expérience n'est pas si mal.

Louis Cardin nous a longuement retracé l'importance et le rôle qu'avait joué la CGT dans l'histoire du syndicalisme Algérien au travers de la fédération des PTT.

Car le syndicalisme en Algérie s'est développé en situation coloniale de peuplement. Le syndicat est aussi un article d'importation et comme tel, il prolonge l'organisation syndicale française.

Aussi nous avons pu constater que le syndicalisme algérien a suivi l'évolution du syndicalisme en métropole avec les difficultés inhérentes aux périodes de scission en soulignant des particularités remarquables, mais a aussi été traversé par la conquête de l'indépendance .

Au côté des pieds noirs, les Français du continent en mutation ou affectés en Algérie ont participé aux grande luttes pour la défense

de leurs revendications. Dans le même temps, l'aspiration à l'indépendance a pesé de plus en plus sur l'évolution du syndicalisme et le comportement des militants CGT. Et nombre d'entre-eux subiront la répression de l'administration et du pouvoir en place.

Cette chasse aux sorcières s'accroîtra avec la guerre d'indépendance et le vote de la loi d'urgence en 1955. Nombreux seront les militants sanctionnés, déportés dans les camps d'internement ou conduits à la clandestinité.

La CGT a aidé à l'évolution du syndicalisme et à son algérianisation. La CGT a contribué à la création de l'UGTA et cette histoire, indissociable des relations entretenues avec elle, apporte des réflexions pour le présent et l'avenir.

La colonisation a laissé des traces dont les répercussions se prolongent aujourd'hui en Algérie et en France.

Cette conférence, nous a fait connaître tout un pan bien méconnu de notre histoire pour une grande partie des militants CGT. Elle nous apporte un autre regard que dans la période nous ne pouvons oublier.

Nous remercions Louis Cardin pour l'éclairage qu'il nous a apporté.

Un document de la conférence est disponible auprès de L'IHS CGT 44 pour ceux qui voudraient en savoir plus.

Après le succès de cette soirée, l'IHS CGT 44 envisage de renouveler l'expérience en 2015 sur un autre thème lié à l'actualité. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Marie-Claude Robin



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2015 IHS CGT 44 :

RÉUNIONS DU CA :

19 JANVIER

16 MARS

18 MAI

21 SEPTEMBRE

16 NOVEMBRE

FORMATION À L'ARCHIVAGE :

3, 4, 5 FÉVRIER

24, 25 26 FÉVRIER.

**INSCRIPTIONS AUPRÈS DE
L'UD**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

16 JUIN 2015

CONFÉRENCE IHS :

4^e TRIMESTRE 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

IHS NATIONALE :

12 MAI 2015

**JOURNÉES NATIONALES
D'ÉTUDES DES IHS**

2 AU 5 JUIN 2015